



Ambassade de France au Japon
Service pour la Science et la Technologie
Service de Coopération et d'Action Culturelle

APPEL A PROJETS

PROGRAMME EXPLORATION JAPON 2017

L'objectif du programme Exploration Japon est de permettre à des chercheurs français de découvrir et explorer le paysage de la recherche japonaise dans leurs domaines d'expertise, et de faciliter l'amorçage de nouvelles collaborations franco-japonaises.

Tous les domaines scientifiques, sciences exactes et sciences humaines et sociales, sont concernés par l'appel à projets 2017.

Nature des projets :

Le programme soutient des projets de missions exploratoires de chercheurs français organisées au Japon en 2017.

Critères d'éligibilité des projets :

L'appel à projets est ouvert aux chercheurs appartenant à des laboratoires rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises françaises.

Critères de sélection des projets :

Les projets de missions exploratoires seront évalués selon les critères suivants :

- excellence scientifique du candidat et du domaine de recherche ;
- volonté de créer des collaborations nouvelles ;
- pertinence du projet de mission au Japon au regard des collaborations futures envisagées ;
- faisabilité du projet de mission au regard du budget alloué.

Modalités du soutien :

Le soutien à chaque projet sélectionné prendra la forme d'une subvention maximale de **1 500 €**, versée au laboratoire du chercheur réalisant la mission exploratoire.

Les moyens accordés portent uniquement sur la prise en charge de la mobilité au Japon du chercheur (billet d'avion France-Japon aller-retour en classe économique, transport interne au Japon et frais de séjour).

Tout autre financement nécessaire à la réalisation de la mission devra être assuré par les moyens propres du laboratoire ou par d'autres sources.

Organisation et suivi des projets :

Les chercheurs auront en charge l'organisation de leur séjour au Japon et la préparation de leur programme de mission. Celui-ci sera transmis à l'Ambassade de France au Japon impérativement avant le départ en mission.

Un compte-rendu technique et financier sera envoyé à l'Ambassade de France au plus tard dans les trois mois suivant la fin de mission.

Modalités de candidature :

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **31 janvier 2017**
- Communication des résultats : **mi-février 2017**
- Période des missions au Japon : **avril à décembre 2017**

Le dépôt des candidatures est à effectuer auprès de l'Ambassade de France au Japon **par voie électronique** à l'adresse exploration.japon@ambafrance-jp.org, en renseignant le dossier de candidature correspondant.